



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

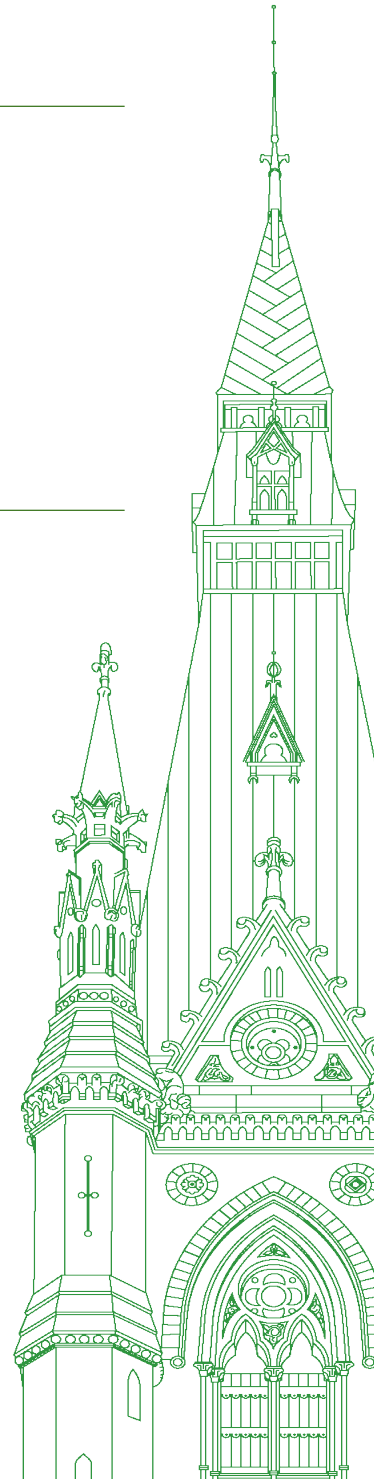
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 003

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le jeudi 27 février 2020

Président : M. Bob Bratina



Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le jeudi 27 février 2020

• (1110)

[Traduction]

Le président (M. Bob Bratina (Hamilton-Est—Stoney Creek, Lib.)): La séance est ouverte.

J'aimerais commencer par reconnaître que nous nous réunissons aujourd'hui sur le territoire traditionnel du peuple algonquin.

[Français]

Madame Bérubé, vous avez la parole.

Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Merci, monsieur le président.

Depuis 21 jours, la contestation du projet de gazoduc Coastal GasLink a pris une tournure critique. Depuis 21 jours, Ottawa est incapable d'assurer la paix, l'ordre et le bon gouvernement. Depuis 21 jours, l'État fédéral ne remplit pas l'obligation fondamentale qui est la sienne.

Il est urgent de mettre fin à cette crise, mais aussi de la comprendre. Nous devons voir ce qu'il y a en amont de cette crise, savoir d'où elle tire sa source. Nous devons savoir pourquoi le gouvernement fédéral a attendu aussi longtemps avant de prendre ses responsabilités et pourquoi il refuse toujours de le faire pleinement. Nous devons également examiner ce qui est fait pour résoudre la crise. Puisque le gouvernement doit rendre des comptes au Parlement, il doit rendre compte de son action dans ce dossier.

Le ministre des Services aux Autochtones n'a cessé d'affirmer sur la place publique que des négociations étaient en cours avec les chefs héréditaires. Quel est l'état de ces négociations?

Je comprends qu'on ne doit pas négocier sur la place publique. Cependant, les parlementaires devraient être minimalement informés de ce qui se passe. Je suis donc prête à entendre certains témoignages à huis clos, afin de ne pas compromettre ces négociations. Toutefois, il serait hautement souhaitable que les parlementaires puissent être rassurés sur l'état des négociations. C'est dans l'intérêt public que les parlementaires puissent être informés de la situation.

Il est important que le Comité se penche sur cette question le plus tôt possible afin de fournir des recommandations au gouvernement. Je suis convaincue que l'intérêt public serait grandement servi par un avis indépendant sur cette crise, tel que celui de ce comité.

Depuis le début de la crise, le Bloc québécois a fait de nombreuses propositions. Tout d'abord, nous avons demandé la mise en place d'une cellule de crise avec Ottawa et les provinces concernées. Ensuite, nous avons exigé la nomination par le gouvernement fédéral d'un médiateur indépendant en échange de la fin de l'obstruction des voies ferrées, médiateur dont le mandat eut été d'enta-

mer une discussion sur les enjeux territoriaux avec les Wet'suwet'en.

Par ailleurs, nous avons fait une demande de débat d'urgence pour que la Chambre puisse débattre des solutions à adopter. De plus, nous avons aussi proposé, par la voix de notre chef, lors d'un discours à la Chambre, la suspension temporaire du projet Coastal GasLink en échange de la levée des barricades.

Pour toutes ces raisons, je pense que le Comité doit appuyer ma proposition de motion.

Le président: Merci beaucoup.

[Traduction]

Madame Bérubé, pourriez-vous présenter votre motion maintenant?

Je vous sais gré de votre préambule, mais pour la procédure, je vous prierais de lire votre motion.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Je propose:

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité entreprenne une étude sur la crise autochtone actuelle qui sévit au Québec et au Canada; qu'il invite les principaux acteurs au cœur de cette crise : les chefs héréditaires Wet'suwet'en, les ministres concernés, des spécialistes en affaires autochtones et qu'il en fasse rapport à la Chambre.

[Traduction]

Le président: Monsieur Viersen, vous voulez intervenir?

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Merci, monsieur le président. Je suis vraiment ravi d'avoir l'occasion d'aborder cette question.

Dans ma circonscription du Nord de l'Alberta, le chemin de fer constitue un élément essentiel de notre économie. La foresterie, la fracturation et l'agriculture sont nos principales activités, dont les produits sont transportés par train.

Je suis heureux d'appuyer cette motion.

Je me réjouis à la perspective d'entendre de nombreux intervenants à ce sujet.

Je propose l'amendement suivant:

Que la motion soit modifiée en remplaçant les termes « qu'il invite les principaux acteurs au cœur de cette crise: les chefs héréditaires Wet'suwet'en » par ce qui suit: « Dans l'esprit de la réconciliation et pour veiller à ce que toutes les voix autochtones soient entendues, le Comité devrait entendre les témoignages des chefs autochtones touchés, des chefs autochtones locaux, ainsi que des représentants de Coast Gaslink, pour qu'ils puissent nous aider à approfondir davantage cette question »

Le président: Monsieur Johns, vous avez la parole.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Je crois comprendre que je dois parler de l'amendement.

J'allais en proposer un autre, ce que je ferai après que nous aurons parlé de celui-ci.

C'est bien la procédure à suivre?

M. Arnold Viersen: J'estime que cet amendement est plus inclusif. Nous aimerions entendre les témoignages d'autres intervenants, pas que celui des chefs héréditaires.

Le président: Monsieur Zimmer, la parole est à vous.

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Je veux parler de l'amendement.

Merci, monsieur Viersen, de l'avoir proposé.

J'ai parlé avec de nombreux chefs locaux dans la Nation des Wet'suwet'en. Elle se trouve juste à l'ouest de ma circonscription. J'ai pu en rencontrer quelques-uns il y a environ trois semaines pour parler de leur soutien précis à l'égard du projet. C'était le cas du groupe avec lequel je me suis entretenu, et ce semble être ainsi dans la grande majorité des cas.

Je pense que ce que M. Viersen a proposé est impératif, c'est-à-dire qu'il n'y ait pas qu'une seule voix à ces réunions, mais que toutes les voix soient entendues, et qu'on tienne une bonne discussion sur les avantages et les inconvénients de cette situation en particulier.

Je suis favorable à l'amendement de mon collègue et je me réjouis à la perspective de voir les autres l'appuyer aussi.

M. Gary Anandasangaree (Scarborough—Rouge Park, Lib.): J'aimerais qu'on mette la motion aux voix.

• (1115)

Le président: Non. Je suis désolé. Nous ne pouvons pas proposer de vote avant que le débat ne soit terminé.

Y a-t-il d'autres commentaires?

M. Gord Johns: Nous sommes ouverts à une discussion sur le sujet. Nous l'avons montré par le truchement de notre motion d'urgence, dont nous avons été ravis qu'elle fasse l'unanimité.

Nous ne croyons pas que les chefs héréditaires devraient venir à ce comité. Il revient au premier ministre de les rencontrer. Ce n'est pas au Comité de compenser les lacunes du premier ministre ou son manque de leadership. Nous n'appuierons pas cet amendement. Nous voulons que les membres de la Nation des Wet'suwet'en mènent leurs propres affaires sur leur territoire. Nous y sommes favorables et nous ne voulons pas faire échouer le processus qui se déroule en ce moment.

Nous proposerons un autre amendement à cette motion, mais dans l'optique d'appuyer le contexte plus vaste de celle-ci. J'en parlerai après que nous aurons mis le présent amendement aux voix.

(L'amendement est rejeté.)

Le président: Passons maintenant à votre amendement, monsieur Johns.

M. Gord Johns: En appuyant la motion du Bloc, nous appuyons son libellé en entier, mais nous aimerions retrancher la mention « les principaux acteurs au cœur de cette crise » et « les chefs héréditaires Wet'suwet'en » et laisser le reste tel quel, à part ce retrait.

Encore une fois, j'ai expliqué mes préoccupations concernant l'amendement précédent et j'affirme que nous appuyons la motion

dans sa forme actuelle, mais en y retranchant les termes « les principaux acteurs au cœur de cette crise: les chefs héréditaires Wet'suwet'en ».

Le président: Pourriez-vous lire l'amendement au complet?

M. Gord Johns: La motion serait la suivante:

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité entreprenne une étude sur la crise autochtone actuelle qui sévit au Québec et au Canada; qu'il invite les ministres concernés, des spécialistes en affaires autochtones et qu'il en fasse rapport à la Chambre.

Le président: Monsieur Schmale, vous avez la parole.

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Bien que je sois heureux de discuter de tout amendement, je pense que c'est ce dont il était question dans le nôtre. Je suis d'accord avec mon collègue du NPD que le premier ministre a manqué de leadership et que le gouvernement gère mal la situation. Il y a maintenant des gens qui essaient de faire dérailler des trains dans ce pays, ce qui compromet la sécurité de bien des personnes concernées. Je pense que s'il est clair que le gouvernement ne fera pas son travail, nous devrions peut-être entendre le témoignage des personnes concernées. Voilà pourquoi notre motion était très générale pour que nous puissions convoquer ces témoins et les entendre directement. Le Bloc Québécois s'est dit prêt à tenir des séances à huis clos au besoin, pour ne pas nuire aux négociations en cours, mais pour nous permettre de mieux comprendre la situation. Nous pourrions alors peut-être offrir des suggestions au gouvernement, car ce qui se passe en ce moment, la situation que nous traitons, est inadmissible.

Maintenant, en ce qui concerne le contenu de la motion du NPD, les ministres viendront au Comité dans quelques semaines de toute façon. Vraiment, nous connaissons la ligne de parti. Nous n'obtenons aucune nouvelle information. Nous n'apprenons rien de nouveau en invitant la ministre ou des fonctionnaires du ministère. Pour vraiment aller au fond des choses, nous devrions entendre le témoignage des personnes sur le terrain, des personnes impliquées dans la situation, avant que cette situation s'envenime à la grandeur du pays. Des milliers de Canadiens sont sans travail. Des activités économiques d'une valeur de dizaines de millions de dollars sont interrompues. Des agriculteurs ont des produits à expédier. Des exportateurs attendent de faire transporter leurs produits et leurs biens. Nous en arrivons au point où la situation échappe à tout contrôle.

Encore une fois, si le gouvernement n'agit pas — d'où la grande importance de notre motion —, peut-être que le Comité peut vraiment faire quelque chose.

Monsieur Johns, peut-être pourriez-vous répondre à mon commentaire. À mon sens, cette motion n'a vraiment pas de mordant.

• (1120)

Le président: Monsieur Battiste, la parole est à vous.

M. Jaime Battiste (Sydney—Victoria, Lib.): Je serais très favorable à l'amendement de M. Johns sur ce point.

Je ferais remarquer qu'il contient toujours la mention suivante: « des spécialistes en affaires autochtones ». Nous pourrions potentiellement convoquer toute personne que notre côté croit être un expert. En me fiant à mes 10 années d'expérience du travail avec les systèmes héréditaires, ce qui me préoccupe, c'est que s'ils sont nommés et convoqués par un comité, ils auront l'impression d'être sommés de comparaître devant un tribunal. Alors je ferais en sorte que ce soit facultatif. Nous pourrions leur demander s'ils veulent participer aux discussions. Je pense aussi que nous avons des universitaires autochtones qui seraient tout à fait aptes à discuter de cette situation en profondeur et qui comprennent ce que le Comité essaie de faire — pas de façon conflictuelle, comme s'ils étaient assignés à comparaître par un comité. Je ne voudrais pas jeter de l'huile sur le feu en disant aux chefs héréditaires, et en les nommant dans cette motion, quelque chose du genre: « Nous vous demandons de comparaître devant un comité », ce que, selon moi, ils prendraient comme une menace et une assignation à comparaître.

Je suis très favorable à la motion de Gord Johns, mais je retirerais cette mention. Tous les partis ont l'option de recommander des témoins. Je pense que c'est quelque chose que vous pourriez faire à ce stade plutôt que de les nommer précisément. Ils auraient le sentiment d'avoir été assignés à comparaître et appelés à témoigner. Nous voulons aller au fond des choses, mais nous ne voulons pas finir par envenimer les choses et donner l'impression d'avoir assigné ces chefs à comparaître.

Le président: Monsieur Anandasangaree, vous avez la parole.

M. Gary Anandasangaree: D'emblée, je tiens à remercier Mme Bérubé d'avoir présenté sa motion originale. Je tiens aussi à remercier Gord Johns pour son amendement, que nous apprécions vraiment et que nous allons appuyer. Je pense qu'il est important que trouver une solution pacifique et durable à la situation actuelle. Comme nous reconnaissons le rôle limité que joue le Comité dans ce cas, la dernière chose que nous voulions est d'envenimer la situation ou de faire échouer les pourparlers en cours. Les Wet'suwet'en ont besoin de se rassembler et de régler leurs divergences d'opinions. Il ne revient pas au Comité, au Parlement ou à notre gouvernement d'y imposer une quelconque limite. Dans cette optique, en faisant revenir les chefs héréditaires à Ottawa, on ferait échouer les travaux qu'ils ont entamés.

Je crois comprendre que la ministre Bennett se trouve actuellement en Colombie-Britannique. De concert avec son homologue provincial, elle rencontrera les chefs héréditaires Wet'suwet'en au cours des heures ou des jours qui viennent. Nous sommes persuadés que la discussion sera constructive.

En conséquence, j'aimerais demander au Comité d'appuyer la motion modifiée par M. Johns. Je me réjouis à la perspective d'entendre les témoignages des ministres et des experts devant le Comité.

Le président: Monsieur Zimmer, la parole est à vous.

M. Bob Zimmer: J'aimerais simplement clarifier un point, monsieur Battiste. J'ai vraiment aimé que vous disiez de ne pas présenter la demande comme s'il s'agissait d'une convocation devant un tribunal. Vous avez tout à fait raison. Je suis entièrement d'accord avec vous.

Les membres du Comité disposent d'une certaine latitude pour inviter les témoins de leur choix, alors je pense que du moment que la motion ne nous empêche pas d'inviter des membres de la Nation des Wet'suwet'en, d'une bande dans la région et des acteurs locaux, je pense que nous pourrions l'appuyer.

Nous préférons un peu plus notre libellé, cela dit. Nous pensons qu'il est plus inclusif et qu'il n'exclue aucun groupe. Quoi qu'il en soit, du moment que nous avons cette latitude, je pense que nous pouvons l'accepter, mais il nous faut pouvoir inviter qui bon nous semble comme témoins.

Le président: Monsieur Viersen, nous vous écoutons.

M. Arnold Viersen: Je voudrais simplement abonder dans le même sens que mon collègue. M. Battista a semblé apaiser mes craintes concernant les spécialistes en affaires autochtones, le fait qu'il s'agisse uniquement d'universitaires. Si le réseau de spécialistes est beaucoup plus vaste, je suis ravi d'appuyer la motion.

• (1125)

Le président: Monsieur Powlowski, vous avez la parole.

M. Marcus Powlowski (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): J'ai un commentaire très bref, soit que « principaux acteurs » est un terme très général. Je ne crois pas qu'il exclut qui que ce soit.

M. Arnold Viersen: Il est retiré.

M. Adam van Koevorden (Milton, Lib.): Mais les spécialistes en affaires autochtones le disent.

M. Marcus Powlowski: C'est du pareil au même. Je pense que « spécialistes en... » est aussi général.

M. Adam van Koevorden: Plus la liste s'allonge, plus on devient précis.

Le président: Je crois qu'on peut maintenant mettre la question aux voix.

(L'amendement est adopté.)

(La motion modifiée est adoptée [Voir le Procès-verbal])

Le président: Merci pour votre motion, madame Bérubé.

Monsieur Johns, vous avez la parole.

M. Gord Johns: Je ne siège pas à ce comité, mais j'aimerais suggérer qu'à l'avenir, il mène une étude sur les diverses mesures du gouvernement fédéral qui ont contribué à la désunion, à l'incertitude et à la tentative d'enlever aux peuples autochtones leurs terres et leur culture. C'est important, je pense, que le Comité se penche sur cette question à long terme.

Le président: Merci pour ce commentaire.

Oui, monsieur Battiste.

M. Jaime Battiste: Juste une précision: est-ce qu'on parle des mesures prises depuis l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, depuis la Loi sur les Indiens ou depuis la...

M. Gord Johns: Je ne présente pas de motion en ce moment, mais je pense simplement que nous pouvons tenir cette discussion.

M. Jaime Battiste: ... Constitution? Il y a de longs antécédents de déplacement dans l'histoire du Canada depuis 250 ans. Je me demande simplement si vous pouviez clarifier la portée de ce que le NPD voudrait...

Le président: Aucune motion n'a été présentée. C'est une discussion parallèle. Nous pouvons en parler, c'est clair.

La motion est adoptée, et nous allons maintenant passer à la séance d'information offerte par les ministères.

Avec nous aujourd'hui, nous accueillons des représentants du ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord ainsi que du ministère des Services aux Autochtones. Chaque ministère aura jusqu'à 10 minutes pour prononcer des remarques liminaires.

Nous allons prendre un instant pour nous organiser.

• (1125) _____ (Pause) _____

• (1125)

Le président: Bonjour.

Bienvenue, monsieur Beaudoin, monsieur Wong et les gens qui les accompagnent. Qui aimerait prendre la parole en premier?

Monsieur Beaudoin, la parole est à vous.

[Français]

M. Serge Beaudoin (sous-ministre adjoint, Affaires du Nord, ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de m'avoir invité à m'entretenir avec vous aujourd'hui de l'important sujet de la sécurité alimentaire dans le Nord, alors que vous commencez votre étude.

Je commencerai par reconnaître que nous sommes sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin.

Je suis accompagné aujourd'hui de M. Wayne Walsh, directeur général de la politique stratégique et du Nord au sein du ministère des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, et de mes collègues de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits de Services aux Autochtones Canada, le Dr Tom Wong, médecin en chef de la Santé publique du Canada, ainsi que Constantine Tikhonov, directeur par intérim de la Division de la santé environnementale et publique.

Je tiens à préciser que nos deux ministères ne sont qu'un certain nombre de ministères travaillant sur cette importante question.

[Traduction]

L'insécurité alimentaire étant un problème important dans le Nord, nous travaillons directement avec des partenaires autochtones et du Nord pour développer des solutions supplémentaires propres au Nord. L'insécurité alimentaire est une question complexe qui touche plusieurs juridictions. Elle existe dans chaque province et territoire, et l'isolement est l'un des nombreux facteurs qui y contribuent. De nombreuses collectivités isolées qui ne sont pas accessibles à l'année par la route dépendent des marchandises transportées par avion et ont un accès limité aux biens et aux services nécessaires pour améliorer leur accès à la nourriture. Les conditions générales d'isolement aggravent l'insécurité alimentaire puisque le manque d'infrastructures, de transport, l'éloignement, la dépendance au diesel pour la production d'électricité, entre autres, augmentent le coût des activités commerciales et le coût de la vie.

Le revenu, l'éducation et l'accès aux services sociaux influencent aussi les niveaux de sécurité alimentaire. Certaines collectivités du Canada affichent des taux d'aide sociale allant jusqu'à 60 %, ce qui explique les possibilités limitées de dépenses des ménages. Au Canada, approximativement 70 % des ménages prestataires de l'aide sociale sont en situation d'insécurité alimentaire, ce qui démontre la relation directe entre le revenu et l'accès à la nourriture.

Pour améliorer l'accès dans le Nord, le gouvernement a commencé à subventionner le transport de marchandises, y compris de la nourriture, vers les collectivités autochtones à la fin des années 1960. Au fil du temps, la priorité a été recentrée autour du subventionnement des aliments nutritifs périssables par le biais du programme Nutrition Nord Canada.

• (1130)

[Français]

Nutrition Nord Canada est un programme de contribution au commerce de détail dont l'objectif est de faciliter l'accès de 116 collectivités isolées à des aliments nutritifs. Lancé en 2011, le programme, qui a remplacé Aliments-poste, vise à rendre les aliments périssables nutritifs plus abordables qu'ils le seraient autrement, à améliorer l'accès des populations à des aliments non périssables et à d'autres produits essentiels, ainsi qu'à promouvoir une alimentation saine et un régime alimentaire nutritif dans les collectivités isolées du Nord.

Le programme offre aux détaillants et aux fournisseurs autorisés une subvention pour alléger le coût de l'entreposage des produits admissibles et de leur acheminement dans les collectivités isolées. En 2011, dans le cadre de la mise en œuvre de Nutrition Nord Canada, des initiatives de promotion de la nutrition et d'éducation des détaillants ont été lancées par Santé Canada et l'Agence de la santé publique du Canada, afin de favoriser la consommation d'aliments nutritifs, composante clé d'un mode de vie sain.

[Traduction]

Depuis le lancement du programme en 2011, on constate une augmentation constante du nombre d'aliments admissibles à une contribution de Nutrition Nord expédiés dans les collectivités. En 2018-2019, plus de 30 millions de kilogrammes d'aliments nutritifs ont été expédiés et vendus à des taux subventionnés, ce qui représente une augmentation d'environ 50 % entre 2011 et 2019.

La collaboration avec les partenaires a joué un rôle important dans l'amélioration du programme depuis 2011. Par l'intermédiaire du Conseil consultatif de Nutrition Nord Canada, des informations et des conseils sont transmis au ministre des Affaires du Nord afin d'aider à orienter la direction et les activités du programme et à veiller à ce que les résidents du Nord en profitent pleinement. Les membres sont nommés par le ministre des Affaires du Nord à la suite d'un processus de sélection ouvert, transparent et fondé sur le mérite.

Nutrition Nord Canada s'appuie également sur l'expertise et l'expérience de son groupe de travail autochtone pour mettre à jour et améliorer le programme de façon continue afin qu'il réponde mieux aux besoins des collectivités admissibles. Créé en mai 2017, le groupe de travail autochtone compte onze membres représentant une ou plusieurs collectivités admissibles et donne aux résidents du Nord qui y vivent un moyen direct de se faire entendre dans le cadre du programme.

De nombreuses collectivités admissibles du programme Nutrition Nord Canada sont situées dans les quatre régions de l'Inuit Nunangat du Canada. Le groupe de travail Inuit-Couronne sur la sécurité alimentaire a été créé en 2019 pour que les réalités distinctes des Inuits soient prises en compte et que la collaboration entre les ministères et les organisations inuites soit renforcée. Le groupe de travail soutient le Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne en promouvant une approche pangouvernementale visant à améliorer la sécurité alimentaire des collectivités de l'Inuit Nunangat.

[Français]

Depuis sa mise en œuvre, le programme Nutrition Nord Canada a fait l'objet d'un certain nombre de vérifications et d'évaluations; la transparence et la responsabilisation à son égard ont été examinées de près, et son efficacité à améliorer l'accès à des aliments nutritifs et à réduire leur prix a aussi été examinée.

Entre 2011 et 2014, le Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Nord ainsi que le Bureau du vérificateur général ont recommandé que des changements soient apportés au programme, notamment pour que toutes les collectivités éloignées soient incluses dans le programme, et non seulement celles situées au nord du 60^e parallèle, mais n'importe quelle collectivité au sud du 60^e parallèle.

En 2016, un vaste projet a été mené dans l'ensemble du Canada pour recueillir les commentaires des habitants du Nord sur la façon d'améliorer le programme. Parmi les principales recommandations issues de ce processus figurent l'augmentation des subventions et l'élargissement de la liste des aliments admissibles, un appui à la chasse et à la récolte, afin d'améliorer l'accès aux aliments locaux et traditionnels, ainsi qu'un soutien à la production alimentaire locale.

• (1135)

[Traduction]

Depuis 2016, en collaboration avec les habitants du Nord, des améliorations importantes ont été apportées au programme afin de donner suite à ces recommandations. Le programme a annoncé une liste entièrement révisée des aliments admissibles à une subvention qui met l'accent sur les aliments de base des résidents du Nord et les aliments prisés des familles du Nord, comme le lait, les fruits et légumes congelés, les préparations pour nourrissons et les aliments pour bébés, le tout dans le but de contribuer à réduire davantage le coût des aliments nutritifs.

D'autres améliorations ont été annoncées en 2019. Une nouvelle contribution pour le transport de surface a été introduite concernant certains produits non périssables admissibles expédiés par bateau, par barge ou par une route d'hiver, et les produits d'hygiène féminine ont été ajoutés à la liste d'admissibilité.

Parmi ces améliorations figure la nouvelle subvention pour le soutien aux chasseurs-cueilleurs, qui vise à favoriser le partage des aliments dans les collectivités en réduisant les coûts associés à la chasse et à la récolte pour les collectivités isolées admissibles du Canada.

La subvention pour le soutien aux chasseurs-cueilleurs est fondée sur une approche de partenariat entre les organisations autochtones bénéficiaires et le ministère. Elle a été conçue pour être dirigée par des Autochtones et tient compte du fait que les besoins et les pratiques en matière de récolte devraient être déterminés par les collectivités elles-mêmes.

La création de la subvention pour le soutien aux chasseurs-cueilleurs constitue un jalon important en réponse aux recommandations des habitants du Nord. C'est également une étape importante dans la lutte contre l'insécurité alimentaire dans le Nord, au-delà du subventionnement des aliments achetés en magasins.

Ensemble et en collaboration avec nos partenaires, nous avons réalisé de bons progrès. Mais il est clair que nous devons en faire plus.

Bien que le programme reconnaisse que l'accès aux aliments achetés en magasin est important pour réduire l'insécurité alimentaire dans le Nord, une véritable réponse à l'insécurité alimentaire nécessite des solutions qui vont au-delà de Nutrition Nord Canada.

[Français]

Nutrition Nord Canada a été établi pour améliorer l'abordabilité des aliments nutritifs et l'accès à ceux-ci. Bien qu'il offre des améliorations mesurables, il n'a pas été conçu pour régler l'ensemble des problèmes complexes qui entraînent l'insécurité alimentaire.

Les niveaux d'insécurité alimentaire dans le Nord...

[Traduction]

Le président: Désolé, nous n'entendons plus les interprètes.

Monsieur Beaudoin, nous avons les documents. Pourriez-vous continuer à partir du troisième paragraphe de la page 6 de votre exposé, qui commence par « Les niveaux d'insécurité alimentaire dans le Nord... »?

M. Serge Beaudoin: Merci.

[Français]

Les niveaux d'insécurité alimentaire dans le Nord représentent un défi. Il reste encore beaucoup à faire pour améliorer le bien-être général des collectivités isolées du Nord, et la collaboration avec les groupes de travail et le comité consultatif aidera à trouver de nouvelles solutions.

D'autres initiatives gouvernementales ont été mises en œuvre pour aider à résoudre ce problème, par exemple, par l'Agence canadienne de développement économique du Nord et par le Fonds des infrastructures alimentaires locales d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Cependant, ces programmes ne permettront pas à eux seuls de régler le problème de l'insécurité alimentaire dans le Nord. Une approche à plusieurs systèmes est nécessaire.

[Traduction]

Nous sommes à l'écoute des Autochtones et des habitants du Nord et nous collaborons avec eux afin de comprendre ce dont ils ont besoin pour nourrir leur famille. De plus, nous collaborons étroitement avec les provinces, les territoires, l'industrie, les exploitants de ressources alimentaires et d'autres acteurs pour élaborer de nouvelles solutions communes adaptées au Nord qui vont au-delà de Nutrition Nord Canada.

En conséquence, pour améliorer la sécurité alimentaire dans le Nord, il faudra compter sur la collaboration et la coordination de multiples intervenants et administrations. Le ministère est heureux d'élargir ce réseau afin de favoriser la création de partenariats solides et l'élaboration de solutions concertées. Il ne manque pas de résilience et d'idées innovatrices dans les collectivités du Nord. On doit écouter et appuyer les solutions qu'elles offrent.

Merci, monsieur le président.

• (1140)

Le président: Merci, monsieur Beaudoin.

Docteur Wong, allez-vous prononcer une allocution vous aussi?

Dr Tom Wong (chef de la santé publique et directeur général, Bureau de la population et de la santé publique, ministère des Services aux Autochtones): Merci, monsieur le président.

Notre ministère n'a pas de remarques liminaires à prononcer. Nous sommes prêts à répondre aux questions.

Le président: Monsieur Viersen, vous avez six minutes.

M. Arnold Viersen: Merci à nos témoins d'être venus aujourd'hui.

Le programme Nutrition Nord Canada existe depuis une dizaine d'années et il a probablement été élaboré avant cela. YouTube en était à ses débuts à l'époque, alors les choses ont un peu changé.

Comment ce programme a-t-il suivi les changements technologiques?

M. Serge Beaudoin: C'est une bonne question. Peut-être que je vais laisser M. Walsh y répondre dans un instant.

Puis-je vous demander de clarifier la question?

M. Arnold Viersen: Il y a environ un an, j'ai vu un reportage sur la façon dont les Premières Nations abonnées à Amazon Prime pouvaient obtenir leur épicerie pour moins cher et plus rapidement qu'en faisant appel au programme Nutrition Nord Canada. Comment le programme gère-t-il cette réalité?

M. Serge Beaudoin: Le système d'Amazon livre à Iqaluit. À l'heure actuelle, c'est le seul endroit sur notre liste qui a accès à ces articles.

Nous avons mis en place des services comme l'accès à des personnes pour commander de la nourriture en provenance du Sud et à la subvention en se servant de sa propre carte de crédit et des choses du genre. Les gens ont accès à ce type de choses.

M. Arnold Viersen: Sur leurs propres cartes de crédit... Une subvention est donc accordée aux particuliers. Je croyais comprendre que c'était surtout les détaillants qui...

M. Serge Beaudoin: La subvention vise assurément les détaillants et les fournisseurs, mais les gens peuvent commander dans des magasins du Sud qui participent au programme. Voilà pourquoi ils peuvent se procurer des aliments par l'intermédiaire d'Amazon.

M. Arnold Viersen: Avez-vous communiqué avec des entreprises comme Amazon ou Shopify afin de déterminer comment ils pourraient permettre à d'autres collectivités de commander des produits en ligne?

M. Serge Beaudoin: Des discussions avec Amazon ont eu lieu dans le passé.

M. Arnold Viersen: C'est une bonne chose.

Je vais céder le reste de mon temps à mon collègue, monsieur Zimmer.

M. Bob Zimmer: Je vous remercie de votre présence parmi nous aujourd'hui.

L'un des points que M. Viersen et moi avons en commun, c'est le fait que nous vivons dans des collectivités du Nord. Je vis dans le Nord de la Colombie-Britannique. Il est certain que ma région n'est pas aussi nordique que les territoires, mais nos collectivités ont un accès très limité. Les produits coûtent beaucoup plus cher là où nous vivons. Toutefois, je le répète, le problème est encore plus grave dans le Nord.

Un de mes amis a démarré une entreprise à Dawson Creek qui permet de cultiver localement des aliments dans un genre de conteneur. Vous pouvez cultiver des aliments frais à petite échelle et aussi les offrir aux résidents locaux. Mon ami s'appelle Doug Young. Des projets de ce genre ont-ils été tentés dans le Nord? Nous présu-

mons que c'est le cas, mais j'aimerais obtenir des renseignements plus précis.

Nous avons parlé du fait que les Inuits et les Autochtones ont vécu dans le Nord pendant des milliers d'années et qu'ils ont réussi à se sustenter dans le passé. Pouvons-nous parler de la possibilité de trouver dans le Nord des sources de nourriture pour les habitants du Nord, au lieu d'avoir à parcourir de longues distances pour transporter des aliments jusque là-bas, par avion ou par un moyen quelconque? Cette question a-t-elle été posée auparavant, et a-t-elle été abordée, y compris les expériences passées?

M. Serge Beaudoin: En effet, cette question a été soulevée dans le cadre du dialogue qui se déroule depuis 2016. L'idée d'avoir recours à des solutions novatrices dans le Nord est assurément présente et, dans le budget de 2019, un financement de 15 millions de dollars a été attribué à l'Agence canadienne de développement économique du Nord sur une période de cinq ans, afin qu'elle mette en oeuvre des projets là-bas, comme celui que vous avez mentionné ou comme des serres, etc. Certains de mes collègues à CanNor sont en voie de déployer ces solutions. Cette suggestion a certainement été entendue.

En ce qui concerne les autres approches visant à trouver des solutions pour le Nord, j'ai mentionné le programme de subvention aux exploitants des ressources alimentaires. Le programme bénéficie d'un investissement de 40 millions de dollars sur cinq ans qui a commencé pendant l'exercice en cours. Il vise à donner aux habitants du Nord l'accès à des aliments traditionnels en favorisant la chasse et la cueillette. Il s'agit là d'une nouvelle initiative qui s'amorce cette année.

• (1145)

M. Bob Zimmer: D'après ce que vous dites, des fonds semblent avoir été attribués à cet effet.

Je suis député depuis près de neuf ans. Nous nous réjouissons de l'investissement de ces fonds, mais nous voulons également mesurer l'efficacité de cet investissement. Vous venez de faire allusion à la présence de technologies dans le Nord. Cela vient-il juste de commencer, ou est-ce qu'il y a eu dans le passé des tentatives de créer des sources de nourriture locale de ce genre? Cela s'est-il produit? Dans quelle mesure ces tentatives ont-elles réussi? Finissons-nous un projet fructueux que nous souhaitons maintenir, ou en sommes-nous seulement à la première étape d'un nouveau projet?

M. Serge Beaudoin: La seule chose dont je peux parler, c'est le programme offert par le ministère, à savoir le programme Nutrition Nord. Comme je l'ai mentionné, cet enjeu est complexe et exige la participation de plusieurs différents partenaires. Nutrition Nord est conçu pour faire partie de la solution. C'est l'un des outils de la trousse d'outils, mais ce n'est pas une solution miracle. C'est une subvention versée aux gens au moyen d'un mécanisme particulier. Les idées que vous mentionnez sont intéressantes, et les habitants du Nord nous les ont présentées, mais elles sont mises en oeuvre par un autre organisme gouvernemental, à savoir CanNor.

Le président: Monsieur Anandasangaree, la parole est à vous.

M. Gary Anandasangaree: J'aimerais demander l'indulgence des représentants officiels qui nous visitent aujourd'hui. Conformément à la motion présentée par le Bloc québécois et adoptée ce matin, je souhaite présenter une motion de procédure portant que la séance soit levée à 12 h 45 et qu'une séance du sous-comité commence immédiatement après et se poursuive jusqu'à 13 heures, afin de discuter des témoins pour l'étude qui a été adoptée aujourd'hui.

Le président: Tous ceux qui sont pour?

Des voix: Oui.

M. Gary Anandasangaree: J'aimerais céder le reste de mon temps à Mme Zann.

Le président: Madame Zann, il vous reste cinq minutes.

Mme Lenore Zann (Cumberland—Colchester, Lib.): Merci.

Comme nous l'avons entendu, messieurs, l'absence de sécurité alimentaire et la mauvaise alimentation touchent les citoyens, les ménages et les collectivités autochtones et du Nord d'une façon disproportionnée. À ce jour, le programme Nutrition Nord Canada est le principal outil que le gouvernement utilise pour contribuer à l'alimentation et à la sécurité alimentaire du Nord.

Comme mon collègue conservateur, M. Vidal, l'a mentionné, les gens créent des solutions intéressantes qui pourraient nourrir le Nord.

C'est avec plaisir qu'en 2011, j'ai participé à l'inauguration d'un endroit appelé Perennia, à Bible Hill, en Nouvelle-Écosse. À l'époque, le gouvernement — je siégeais à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse — a construit l'édifice, a établi l'organisation et a investi dans de nouvelles techniques pour contribuer à lutter contre l'insécurité alimentaire à l'échelle nationale.

L'une des entreprises qui ont démarré là-bas s'appelait TruLeaf. Elle a été fondée par Gregg Curwin, qui vit toujours en Nouvelle-Écosse. L'entreprise qu'il a créée semblait vraiment emballante pour le Nord, selon nous. Elle est fondée sur un système qui offre la possibilité de cultiver à longueur d'année des plantes à feuille pour remplacer ou améliorer les sources de plantes actuelles. Il s'agit de fermes à plusieurs niveaux qui peuvent être construites n'importe où et qui offrent l'avantage principal d'une culture rapprochée des marchés, ce qui maximise la fraîcheur, tout en réduisant les coûts de transport et le gaspillage. Le système a pour objet d'accroître l'offre d'aliments locaux en assurant un approvisionnement agricole permanent et en réduisant notre dépendance aux fruits et légumes importés.

Ce sont essentiellement d'énormes véhicules de confinement dotés de plateaux de plantes vertes à divers niveaux. Ils peuvent être déployés en nombres suffisants pour fournir tous les fruits et légumes dont vous avez besoin. À l'époque, nous pensions que ce système serait très pratique quelque part dans le Nord ou même dans les déserts subsahariens du monde entier.

Un système comme celui-là a-t-il été porté à votre attention? Des projets de ce genre sont-ils en cours à l'heure actuelle?

• (1150)

M. Serge Beaudoin: C'est un projet intéressant.

Nous essayons d'adopter une approche pangouvernementale pour nous attaquer à ces problèmes. Et il est important que nous le fassions. Comme je l'ai mentionné, le programme que nous gérons a un mandat particulier. Au-delà de cela, les enjeux de ce genre peuvent faire l'objet de discussions quand nous invitons d'autres ministères ou d'autres organismes fédéraux à se joindre à nous et à nos partenaires inuits par l'intermédiaire de notre groupe de travail Inuit-Coronne sur la sécurité alimentaire. Ensuite, le ministère responsable peut examiner ces solutions pour déterminer si elles sont adaptées à leurs programmes ou si nous avons des idées pour contribuer à faire avancer ces solutions.

Cela se produit, mais pas précisément au sein de notre ministère.

Mme Lenore Zann: Êtes-vous en train de dire que des projets de ce genre sont mis en oeuvre en ce moment? Les habitants du Nord peuvent-ils se procurer des aliments frais de cette façon? Peuvent-ils, à l'heure actuelle, acheter des légumes frais cultivés sur place?

M. Serge Beaudoin: Oui, et mon collègue vous en dira davantage.

M. Wayne Walsh (directeur général, Direction générale des politiques stratégiques du Nord, Affaires du Nord, ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord): Ce qui est mis en oeuvre dans le Nord est de nature locale et émane de la population; chaque communauté doit composer avec ses réalités. Nous avons entendu l'exemple de Dawson City. Il y a les jardins communautaires à Inuvik. Il y a aussi les conteneurs dont vous avez parlé, à Churchill, au Manitoba. Nous sommes également au fait d'autres projets pilotes. L'Université Memorial a une approche semblable, mais elle cible plutôt les familles, qui obtiennent des boîtes. Bref, l'innovation dans ce domaine prend toutes sortes de formes.

Je crois qu'il sera important, pour la suite des choses, de se servir de ces exemples comme point de départ, puis de tenter, à l'aide des nouveaux fonds prévus au titre du programme CanNor, de concevoir quelque chose d'un peu plus durable et pérenne.

Cela étant dit, il faut tenir compte d'autres facteurs, et c'est là l'autre difficulté pour les communautés nordiques. Cultiver des aliments dans des conteneurs s'est avéré très efficace dans des climats septentrionaux, dans le Sud du pays. C'est un peu plus compliqué dans le Nord pour un éventail de raisons, dont le diesel. Dans le Nord, l'électricité est produite grâce au diesel, et à 4,25 \$ le litre, ce carburant peut rendre l'exploitation d'un conteneur très dispendieuse.

Dans notre étude des projets pilotes, il ne faut en omettre aucun. Nous devons également nous pencher sur d'autres choses, comme la façon de tirer profit des énergies renouvelables.

Le président: Nous devons nous arrêter là. Nous avons largement dépassé le temps prévu.

[Français]

Madame Bérubé, vous disposez de six minutes.

Mme Sylvie Bérubé: Merci, monsieur le président.

L'insécurité alimentaire est un problème qui touche de manière disproportionnée les familles et les collectivités autochtones et du Nord. Votre programme est l'outil principal en matière de nutrition et de lutte contre l'insécurité alimentaire dans le Nord.

Quels sont les facteurs qui contribuent à l'insécurité alimentaire dans le Nord du Canada?

M. Serge Beaudoin: Plusieurs facteurs y contribuent: l'éloignement de la région, le coût de l'acheminement des denrées et l'influence de l'environnement et des changements climatiques sur les routes traditionnelles allant dans le Nord. Le revenu d'une personne est également un facteur de base. En effet, le revenu disponible moyen étant souvent plus bas dans le Nord, ce manque d'argent rend difficile l'achat des aliments, quel que soit leur prix. Tous ces facteurs économiques, environnementaux et sociaux contribuent à l'insécurité alimentaire.

• (1155)

Mme Sylvie Bérubé: Selon vous, est-ce que l'insécurité alimentaire touche de la même façon et à parts égales les hommes et les femmes dans le Nord du Canada?

M. Serge Beaudoin: C'est un élément que nous étudions dans nos programmes. Je crois que nos études démontrent — mon collègue pourrait ajouter quelque chose à cet égard — que l'insécurité alimentaire touche autant les hommes que les femmes.

Mme Sylvie Bérubé: Comment l'insécurité alimentaire dans le Nord du Canada se compare-t-elle à l'insécurité alimentaire ailleurs au pays, selon vous?

M. Serge Beaudoin: L'insécurité alimentaire est indéniablement plus élevée dans le Nord, dans les territoires et dans les régions éloignées qui bénéficient du programme. Les statistiques le démontrent. Le plus récent sondage de Statistique Canada, qui date de 2016, démontrait que l'insécurité alimentaire dans le Nord était plus élevée qu'ailleurs, dans les communautés du Sud, pour les raisons dont nous avons discuté. C'est la raison pour laquelle nous avons un programme pour ces 116 communautés isolées. Par définition, celles-ci n'ont pas accès à une route pendant une grande partie de l'année. Lorsque c'est le cas, c'est une route d'hiver ou quelque chose de ce genre. Il faut donc leur acheminer des aliments par avion, ce qui est plus coûteux.

Par contre, il y a une nouveauté dans le programme. Il y a des communautés qui sont accessibles par voie maritime ou par route d'hiver pendant une partie de l'année. Les aliments qui leur sont acheminés de cette façon peuvent maintenant faire l'objet d'une subvention. Souvent, cela peut réduire les coûts, puisque cela coûte plus cher d'envoyer ces aliments par voie aérienne.

Mme Sylvie Bérubé: Puisque vous parlez de transport, j'aimerais parler de certaines régions, comme la Baie-James, le Nunavik et Eeyou, d'où je viens. Il est souvent difficile d'y envoyer des aliments par avion, et il n'y a pas de voie ferroviaire ou de bateaux.

Comment envoyez-vous des aliments dans ces régions lorsqu'il y a de tels problèmes? Cela se fait-il régulièrement? Comment procédez-vous?

M. Serge Beaudoin: Normalement, il y a des fournisseurs sur le terrain. Les magasins font affaire avec ceux-ci et s'organisent pour que les aliments soient livrés. C'est une solution qui vient des entreprises du secteur privé ou des coopératives. Celles-ci commandent des aliments, puis elles font une réclamation pour avoir accès à notre subvention. Nous nous assurons ensuite que la subvention est accordée aux gens sur le terrain. Cela fait partie des choses que nous faisons.

Ce sont donc les entreprises du secteur privé qui font une réclamation au gouvernement fédéral pour que les aliments se rendent aux gens. Ces réclamations font d'ailleurs l'objet d'une vérification par des experts-comptables.

Mme Sylvie Bérubé: Dans le rapport de 2011 « D'Aliments-poste à Nutrition Nord Canada », le Comité a recommandé, après avoir procédé à la mise en œuvre intégrale du programme Nutrition Nord Canada, d'implanter des outils de suivi et d'évaluation pour déterminer l'impact du programme.

Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises dans ce cas pour donner suite à cette recommandation afin que vous alliez de l'avant?

M. Serge Beaudoin: Je vous remercie de votre question, madame Bérubé.

C'est un enjeu important. Nous voulons nous assurer que la subvention va aux gens auxquels elle est destinée, c'est-à-dire les gens du Nord. Nous avons donc mis en place une série de mesures de transparence.

Tout d'abord, les fournisseurs doivent avoir des ententes avec nous pour nous donner accès à leurs livres. Ils doivent notamment inscrire sur leurs coupons de caisse les économies réalisées par l'individu grâce à la subvention. Ces mesures visent à permettre aux gens de voir les économies qu'ils font.

Par ailleurs, nous avons aussi mis en place des mesures de vérification. Nous faisons des vérifications internes auprès des entreprises, en nous basant sur le risque et sur une rotation, pour nous assurer que la subvention a effectivement été transmise aux gens sur le terrain.

De plus, nous engageons une firme comptable pour faire une vérification des reçus. Avant que nous remboursions les fournisseurs, ceux-ci nous envoient chaque mois leurs factures, qui font l'objet d'une vérification comptable.

Toutes ces mesures ont été mises en place pour s'assurer que la subvention se rend aux gens du Nord et pour s'assurer de la transparence. D'ailleurs, toutes ces mesures sont aussi présentées sous la forme d'un rapport sur notre site Web.

• (1200)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Beaudoin.

[Traduction]

Monsieur Johns, vous avez six minutes.

M. Gord Johns: Merci.

De ce que je comprends, le programme Nutrition Nord Canada fonctionne constamment en deçà de son budget. Cette situation remonterait à 2014 et serait toujours en vigueur selon le rapport sur les résultats de votre ministère pour 2017-2018 que vous venez de déposer. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi?

M. Serge Beaudoin: C'est en effet une bonne question. C'est un programme régi par la demande. Nous avons une liste d'aliments admissibles et nous nous efforçons d'avoir les aliments les plus nutritifs afin de les rendre accessibles aux habitants du Nord. La valeur totale de la subvention dépend des aliments achetés sur place, ce qui signifie que, parfois...

M. Gord Johns: Serait-il logique d'augmenter la subvention simplement pour faire circuler davantage d'argent et ainsi soutenir les plus démunis?

M. Serge Beaudoin: Nous apportons des révisions au fil du temps pour accroître soit le nombre d'aliments subventionnés, soit le taux de subvention, et pour veiller à ce que cette subvention profite autant que possible aux personnes sur place. Tout récemment, en janvier, le Comité consultatif s'est réuni, car nous voulons nous assurer d'élargir la liste de sorte à refléter... En passant, un facteur de progression s'applique à la contribution. C'est un facteur de progression de 5 %. Nous voulons nous assurer d'optimiser la portée et l'ampleur de la subvention et veiller à ce que les fonds soient entièrement utilisés.

M. Gord Johns: Avez-vous envisagé un mécanisme qui permettrait des révisions toute l'année, surtout si les fonds ne sont pas employés? Il est évident que, s'ils ne sont pas dépensés, vous ne répondez pas aux besoins...

M. Serge Beaudoin: Soyons clairs: quand ces fonds ne sont pas dépensés, ils sont réinvestis dans le programme, ce qui nous permet d'apporter des améliorations. Certaines des améliorations de 2019 que j'ai mentionnées découlent d'un apport de fonds au programme afin d'élargir la portée et le niveau de la subvention. Nous apportons constamment des révisions pour veiller à ce que la subvention soit pleinement utilisée et à ce que son incidence soit optimisée dans les communautés.

M. Gord Johns: Vous avez parlé de l'importance du programme pour la santé de la communauté, puisque l'alimentation de ses membres influe sur leur santé. Votre ministère a-t-il des renseignements là-dessus? Pourriez-vous nous dire quels sont les effets du régime alimentaire nordique sur, par exemple, la dentition ou le besoin en suppléments nutritifs et en médicaments?

M. Serge Beaudoin: Je ne les ai pas, mais peut-être que mon collègue de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits du ministère des Services aux Autochtones pourrait vous donner des détails là-dessus.

M. Gord Johns: S'il en parle, pourrait-il aussi parler du manque de soins dentaires ou de la difficulté à voir un médecin et de la façon dont cela influe sur votre travail?

Dr Tom Wong: En effet, le manque de nourriture ou l'insécurité alimentaire est un déterminant majeur d'une mauvaise santé. Quand un enfant n'a pas assez de nourriture à la maison et qu'il va à l'école le ventre vide, pouvez-vous imaginer ce qui arrive à son rendement scolaire ou encore à quel point il est prédisposé à contracter de nombreuses maladies? Nous savons cela. Il y a des maladies comme la tuberculose, par exemple, qui sont associées à l'insécurité alimentaire.

Malheureusement, le Nord canadien est caractérisé par énormément de besoins et tout autant de lacunes. Les ressources actuelles sont limitées. Cela dit, je constate des possibilités futures, d'avantage de possibilités qui favorisent vraiment des stratégies de sécurité alimentaire fondées sur les particularités et qui sont élaborées et mises en œuvre par les Premières Nations, les Métis et les Inuits afin de remédier à l'insécurité alimentaire, mais aussi à toutes les complications de santé en aval.

Il est possible d'imaginer le déploiement à grande échelle de certains des excellents exemples cités ces 20 dernières minutes ainsi que le soutien qu'ils pourraient apporter aux communautés. À mes yeux, des projets pilotes fructueux comme ceux-là sont de belles possibilités d'avenir.

M. Gord Johns: C'est super.

Je reviens à vous, monsieur Beaudoin, et à ce que j'ai dit sur le budget et sur le fait que le montant établi n'était pas entièrement dépensé. J'espère que le ministère veillera de quelque façon à atteindre le seuil que le Parlement a établi quant aux fonds dépensés afin que ce programme en bénéficie et que les coûts soient réduits pour la population.

J'ai une autre question. La capacité de chasser le gibier et d'en partager la récolte dans les communautés locales fait partie intégrante de l'alimentation des communautés nordiques. Dans le Nord, c'est un aspect très important de la culture et un mode de vie. Est-ce que votre ministère offre des programmes ou a prévu des dispositions pour soutenir la chasse au gibier? Y a-t-il eu du travail effectué en collaboration avec les communautés pour soutenir la chasse au gibier? Peut-être pourriez-vous approfondir vos commentaires sur l'autosuffisance du point de vue de la chasse.

• (1205)

Le président: Vous avez moins d'une minute pour répondre. Allez-y.

M. Serge Beaudoin: C'est nouveau. D'après les consultations qui ont eu lieu, le souhait des habitants du Nord d'accéder à une telle subvention est sans équivoque.

C'est ce qui sera déployé cette année, soit 40 millions de dollars sur huit ans remis aux communautés pour qu'elles puissent s'organiser et ainsi avoir accès aux infrastructures ou au matériel de chasse nécessaires, comme des bateaux ou des motoneiges, etc., de même que pour gérer ces actifs d'une façon qu'elles jugent adéquate.

Souvent, ces actifs reviennent à la communauté. S'il faut un congélateur communautaire pour que les chasseurs partagent leur récolte avec le reste de la communauté, cela peut aussi se faire par l'intermédiaire d'une subvention.

Il s'agit de toutes nouvelles mesures qui sont actuellement déployées.

M. Gord Johns: Monsieur le président, je n'ai plus de temps. Si je n'ai plus d'intervention de prévue, puis-je vous soumettre quelques questions à transmettre au ministère afin qu'il y réponde?

Le président: Tout à fait.

Monsieur Zimmer, monsieur Viersen et vous êtes nos prochains intervenants sur la liste...

M. Gary Vidal (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill, PCC): Si vous n'y voyez pas d'inconvénients, nous allons procéder dans l'autre ordre, puisqu'ils ont pris la parole en premier. La première intervention a finalement été inversée.

Le président: Allez-y.

M. Gary Vidal: Merci, monsieur le président. Merci, messieurs, d'être ici aujourd'hui et de nous transmettre ces renseignements.

J'ai eu le privilège la fin de semaine dernière de me rendre dans le territoire du Traité n° 3, dans le Nord de l'Ontario, et d'y rencontrer certaines des personnes. Puis, cette semaine, j'ai reçu une lettre de l'un des chefs des Premières Nations du territoire. Il parle du programme Nutrition Nord Canada. Globalement, ce programme ne répond tout simplement pas aux besoins de sa région. Il affirme qu'il n'est pas à la hauteur. Je vais essayer de résumer brièvement ses propos.

Comme solution de rechange, il demande:

... d'envisager l'affectation d'une partie du budget de Nutrition Nord Canada à des projets qui nous habilitent à cultiver des fruits et légumes frais localement. Nous sommes convaincus que nous pouvons conclure des partenariats avec des organisations qui ont mis au point des techniques fructueuses misant sur des unités agricoles à environnement contrôlé.

Il fournit ensuite une définition du concept.

Enfin, il conclut comme suit:

En conclusion, l'occasion de mettre à profit ces techniques se traduira par une plus grande autosuffisance pour nos communautés en plus de réduire notre dépendance aux programmes d'intervention gouvernementale. Ces efforts déployés durant toute l'année nourriront notre peuple en plus de créer des emplois et de stimuler l'économie.

Dans votre réponse à mon collègue, M. Zimmer, vous avez parlé du programme CanNor et de son financement, si j'ai bien compris, de ce type de projets. Nous avons rapidement consulté le site Web et constaté que des sommes avaient été investies aux Territoires du Nord-Ouest pour l'instant, à moins que je ne me trompe.

Est-ce que ce type de solution innovante serait une possibilité intéressante dans le nord de certaines provinces afin de remédier aux obstacles à la sécurité alimentaire?

M. Serge Beaudoin: Vous avez raison. CanNor s'applique principalement au nord du 60^e parallèle, donc dans les territoires. Le programme met en grande partie l'accent sur cette région.

Si vous voulez bien nous transmettre cette lettre, nous nous engageons à communiquer avec le chef pour établir si d'autres programmes fédéraux, par exemple par le truchement de nos collègues d'Agriculture Canada, sont disponibles. Il pourrait bien y avoir quelque chose d'applicable à ce type d'innovation alimentaire. Nous pourrions communiquer avec lui et voir quel type de programme est disponible afin de faciliter l'accès à l'information sur ce genre de choses.

M. Gary Vidal: Merci.

Sa demande explicite est l'affectation d'une partie du budget. Je présume que cela ne cadre pas avec les paramètres du programme Nutrition Nord Canada. J'imagine que c'est le programme qu'il connaît et que c'est pour cette raison qu'il pose la question.

M. Serge Beaudoin: Oui, d'accord.

Nous devons respecter les modalités du programme. Ce que nous faisons, c'est rencontrer des groupes de travail autochtones, entre autres, pour obtenir de la rétroaction sur ce qui est pertinent et essayer de prendre les mesures nécessaires au sein du programme. Je crois qu'il fait référence à une refonte majeure où une partie des ressources serait réattribuée.

Maintenant, c'est exactement pour traiter de ce genre de choses que l'on a attribué des fonds à CanNor pour des programmes d'innovation. Je crois qu'il y a de tels programmes au sud du 60^e parallèle.

Je ne sais pas, monsieur Walsh, si vous en savez plus là-dessus.

M. Wayne Walsh: J'estime que le plus approprié pour l'instant serait de communiquer avec Agriculture Canada et les autres ministères. Dans nos échanges, nous cherchons toujours des innovations pour remédier à l'insécurité alimentaire. Si le chef ou d'autres partenaires régionaux ont des idées, nous sommes toujours prêts à y jeter un coup d'œil.

• (1210)

M. Gary Vidal: Je vais approfondir un peu, mais d'un point de vue plus local.

J'ai une liste de toutes les communautés qui sont admissibles à Nutrition Nord Canada par province et territoire ou peu importe. Dans ma circonscription, dans le Nord de la Saskatchewan, il y a cinq communautés qui seraient admissibles au programme. Une des grandes difficultés... Un des témoins que nous avons proposés est la compagnie aérienne qui dessert toutes ces communautés.

A-t-on déjà étudié la possibilité de s'associer à l'un de ces fournisseurs de service, disons, dans le Nord de la Saskatchewan? Il y a une compagnie aérienne en particulier qui pourrait être responsable d'une grande part des coûts supplémentaires pour ces communautés qui ne sont accessibles que par avion.

Avez-vous déjà envisagé de vous associer à des intervenants de l'industrie pour réduire une partie de ces coûts ou est-ce que tout se fait par l'intermédiaire du programme Nutrition Nord Canada?

M. Wayne Walsh: L'ancien programme Aliments-poste était une subvention au transport. Quand nous avons délaissé ce programme au profit de Nutrition Nord Canada, cette subvention en est devenue une au commerce. L'idée était entre autres d'offrir aux détaillants la plus grande latitude possible dans la négociation de leurs coûts de transport. C'est de cette façon que le programme a été conçu.

Qu'il s'agisse de la North West Company ou des Coopératives de l'Arctique, ces détaillants ont ainsi toute la latitude nécessaire pour négocier avec les fournisseurs de leur chaîne d'approvisionnement, que ce soit les compagnies aériennes ou peu importe, et les transporteurs maritimes. Nous nous sommes associés aux détaillants à cette fin.

M. Gary Vidal: Je crois que mon collègue du Bloc a déjà posé la question, mais, le vérificateur général, dans son rapport de 2014, met en doute la transmission de...

Pour enchaîner là-dessus, je dirais que cela se produit dans tellement de communautés nordiques et qu'il n'y a qu'un seul détaillant. Il est primordial de s'assurer que ces subventions sont bel et bien transmises, puisqu'on ne peut pas compter sur la concurrence pour gérer cela. Est-ce que mon point de vue vous paraît juste? Peut-être pourriez-vous rapidement nous dire comment remédier à ce problème.

Le président: Vous avez 10 secondes.

M. Wayne Walsh: La remarque est juste.

L'une des difficultés que nous avons, c'est la perception qu'on les consommateurs que les détaillants ne leur transmettent pas la subvention.

Nous avons répondu au rapport de 2014 du vérificateur général par l'adoption de diverses initiatives, y compris des points de vente et des audits. Il s'agit de mesures permanentes, et c'est un aspect sur lequel nous devons vraiment mettre l'accent tant en ce qui a trait à la sensibilisation au programme qu'à sa promotion. C'est quelque chose que nous faisons constamment.

Le président: Merci beaucoup.

M. Bob Zimmer: J'invoque le Règlement, monsieur le président, afin de clarifier la dernière motion qui a été proposée et adoptée. Je prie le Comité de m'excuser.

Nous avons convenu que nous consacrerions six réunions à ce sujet. Je ne sais pas si cela a été discuté dans le cadre de la motion. Je ne le crois pas. Je voulais seulement clarifier si c'était le cas. Nous n'avons pas à traiter de la question maintenant, monsieur le président, mais peut-être que nous pourrions clarifier si c'est bel et bien le cas.

Le président: Je suggère de finir ce que nous sommes en train de faire puis d'y revenir, de préciser le tout et d'en discuter. Est-ce que cela vous va?

M. Bob Zimmer: Oui.

Le président: Monsieur van Koeverden, vous avez cinq minutes.

M. Adam van Koeverden: Merci, monsieur le président.

Je veux d'abord tous vous remercier d'être des nôtres aujourd'hui pour nous transmettre ces renseignements. Je pense pouvoir dire au nom de mes collègues que vos réponses nous guident vers des pistes de solution qui méritent certes toute notre attention.

Ma question porte sur la diversité et la complexité des défis à relever dans le Nord et sur les solutions toutes aussi diversifiées que la situation exige. Je n'ai eu l'occasion de parcourir que partiellement le territoire de l'Inuit Nunangat, mais je sais fort bien que les difficultés ne sont pas les mêmes pour le Nunavik, le Nunavut, l'Inuvialuit et le Nunatsiavut. Ces régions sont aussi différentes qu'elles sont éloignées les unes des autres, mais cela ne se limite pas à l'Inuit Nunangat. Il est aussi question de collectivités situées à l'extérieur de ce territoire.

J'ai entendu des recommandations qui pourraient être bénéfiques pour une collectivité ici et là, comme l'accès à Amazon pour Iqaluit, la seule localité où il est possible de commander des produits en ligne. Je me souviens toutefois de ce que disait l'article à ce sujet. Seuls les gens d'Iqaluit peuvent ouvrir un compte Amazon Prime qui leur coûte 80 \$ par année et vient avec son lot de problèmes à surmonter. J'ai certes l'impression que ce modèle pourrait être déployé à plus grande échelle et peut-être aussi profiter d'une subvention plus généreuse.

Quant aux différentes solutions ponctuelles mises de l'avant, comme une serre dans une collectivité où la saison de croissance s'y prête, l'affranchissement par rapport au diesel comme source d'énergie ou même l'implantation de sol arable pour l'agriculture, elles me semblent s'inscrire dans une approche que l'on pourrait qualifier de morcelée lorsqu'il s'agit de venir en aide à des milliers de gens éparpillés dans des centaines de localités.

Ma question porte davantage sur les programmes pouvant contribuer à élargir la base de connaissances sur les activités de chasse et de cueillette et les aliments inuits locaux. J'ai trouvé fort encourageante la mise en place d'un programme de Subvention pour le soutien aux chasseurs-cueilleurs. Les gens me parlent sans cesse des connaissances traditionnelles qui sont en train de se perdre. On fait souvent valoir que ces gens-là vivent dans le Nord depuis des milliers d'années et qu'ils ont certes appris à subvenir à leurs besoins alimentaires, mais les commentaires de la sorte ne tiennent pas compte du fait que des générations de colonialisme ont totalement rasé cette base de connaissances. On ne parlera jamais assez des effets dévastateurs de l'abattage de tous les chiens de notre génération sur les connaissances traditionnelles en matière de chasse dans le Nord.

J'aimerais que vous puissiez nous donner une idée de l'aide que nous pourrions apporter pour restaurer une partie de cette base de connaissances. J'ai vu des aînés et des enfants s'asseoir ensemble pour parler de chasse. Il faut de plus favoriser l'intégration de ce savoir traditionnel aux programmes d'études locaux. Comme l'indiquait mon collègue, M. Battiste, les collectivités ayant leur mot à dire concernant le programme d'études local parviennent souvent à mieux se tirer d'affaire.

Parmi toutes les questions qui me viennent à l'esprit, je vais vous en poser une en laissant à tous l'occasion d'y répondre.

À Halton, une localité où les problèmes de sécurité alimentaire n'ont rien à voir avec ceux qui affectent le Nord, il y a des enfants qui arrivent à l'école l'estomac vide. Docteur Wong, vous nous avez rappelé à quel point il peut être difficile pour un enfant de fréquenter l'école lorsque la faim le tenaille. Monsieur Battiste a posé une question au sujet des programmes alimentaires s'adressant directement aux écoliers. Il s'agit d'offrir le financement, les subventions ou le soutien nécessaire pour que chaque enfant ou personne qui se présente à l'école ait droit à un déjeuner et à un dîner nutritifs. C'est

assurément bénéfique pour certains enfants de Halton qui vivent l'insécurité alimentaire dans une perspective très différente.

Je sais également que l'on a obtenu de bons résultats grâce aux partenariats établis avec les gardiens et les Rangers ainsi que dans le cadre d'autres programmes réunissant aînés et jeunes pour reconstituer une partie de cette base de connaissances qui a été perdue en raison du colonialisme. Cet effort pour recouvrer les connaissances perdues s'inscrit dans le processus de réconciliation.

J'en viens finalement à ma question. Pourriez-vous nous parler de l'utilité d'un programme de nutrition pour les écoles, de la bonification de la Subvention de soutien aux chasseurs-cueilleurs pour rétablir en partie la base de connaissances, et de la diversité des problèmes et, partant, des solutions possibles dans l'ensemble du Nord en sachant qu'il faut renoncer à une approche universelle au profit de mesures adaptées aux différents besoins?

Merci.

• (1215)

Le président: Vous avez 45 secondes pour répondre.

M. Serge Beaudoin: C'est certes un enjeu complexe qui comporte de multiples facettes.

Je pourrais peut-être seulement vous parler de mon voyage à Resolute la fin de semaine dernière. J'ai eu le plaisir d'y rencontrer un jeune Inuit de 19 ans qui a appris de sa famille les techniques traditionnelles de chasse. Il chasse l'ours et le béluga, et nous a montré comment ses techniques lui ont été enseignées. Lorsque je lui ai posé une question au sujet des pantalons en peau de phoque qu'il portait, il m'a répondu que c'est quelque chose qu'il a appris à l'école. J'ai trouvé fort encourageant que l'on ait intégré ces savoirs traditionnels au programme scolaire local, si bien que ce jeune Inuit peut parcourir le territoire en portant des vêtements qu'il a lui-même confectionnés. C'est un jeune homme plein de ressources et de résilience qui va participer aux Jeux d'hiver de l'Arctique. Il a d'ailleurs fabriqué son propre traîneau pour les courses d'attelage de chiens.

Cela fait partie des choses qui peuvent être réalisées dans la communauté sans que nous ayons à apporter un soutien additionnel. Ce sont simplement les savoirs traditionnels qui sont transmis d'une génération à l'autre.

Vous avez parlé de colonialisme. Nous pourrions rectifier le tir en revenant en arrière pour permettre aux savoirs traditionnels de reprendre la place qui leur revient. Je crois que c'est une bonne solution.

J'ai parcouru...

Le président: Je suis désolé, mais nous avons nettement dépassé le temps imparti.

M. Adam van Koeverden: J'aimerais que le Dr Wong nous parle des programmes alimentaires.

Le président: Désolé, mais vous n'avez plus de temps.

Monsieur Schmale.

M. Jamie Schmale: Merci à nos témoins d'être des nôtres aujourd'hui pour nous donner toutes ces précisions.

Je veux poursuivre un peu dans le sens de l'intervention de M. van Koeverden quant à l'importance de l'autonomie et de l'auto-détermination pour que les gens du Nord puissent subvenir à leurs propres besoins et s'épanouir pleinement.

Vous m'excuserez si je vous fais revenir sur des questions que vous avez déjà abordées. Y a-t-il des mesures que nous pourrions prendre, en plus de ce que vous faites déjà, pour que les communautés locales puissent avoir un plus grand contrôle sur leur destinée? Comme on a pu l'entendre maintes fois, les problèmes peuvent se régler beaucoup plus rapidement lorsqu'on permet aux gens des différentes collectivités de prendre eux-mêmes les décisions qui les concernent.

Quelle serait votre liste de souhaits quant aux solutions que nous pourrions mettre de l'avant pour contribuer à régler ce problème plus rapidement?

● (1220)

M. Serge Beaudoin: Mes collègues voudront peut-être vous répondre également, mais je vous mentionnerais pour ma part la création récente d'un groupe de travail Inuit-Couronne sur la sécurité alimentaire dans le cadre du partenariat dont j'ai déjà parlé. Ce mécanisme de gouvernance est important du fait qu'il nous permet de nous asseoir avec les représentants inuits des différentes régions pour discuter des problèmes et des enjeux sur le terrain. Grâce à la participation de plusieurs ministères fédéraux plutôt qu'un seul, nous pouvons au besoin mettre à contribution d'autres partenaires pour déterminer quelles solutions mettre en oeuvre à l'égard des différents problèmes qui sont soulevés.

Notre mandat est assorti de paramètres bien précis, mais ce mandat s'élargit lorsqu'on fait intervenir les différents partenaires fédéraux concernés pour travailler de concert à la recherche de solutions.

Mes collègues ont peut-être d'autres éléments de réponse à vous offrir.

Dr Tom Wong: J'ajouterais, un peu dans le même sens, que l'Inuit Tapiriit Kanatami, conjointement avec son comité national sur la santé des Inuits (NICoH), a établi les grandes lignes d'une stratégie sur la sécurité alimentaire pour les Inuits dans le cadre du Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne. On compte bien pouvoir finaliser le tout dans le courant de l'année en espérant que les différents ministères concernés s'efforceront d'appuyer la mise en oeuvre de cette stratégie, pour autant qu'ils disposent des ressources nécessaires à cette fin. Ce serait un bon exemple d'une initiative stratégique menée et mise en oeuvre par les Inuits pour les années à venir.

M. Jamie Schmale: Nous pouvons lire notamment dans le rapport de l'Institut des politiques du Nord que l'on préconise l'utilisation de drones et de dirigeables-cargos pour la livraison des denrées alimentaires. Est-ce qu'on le fait déjà ou est-ce qu'il en est tout au moins question?

M. Wayne Walsh: Ces innovations sont en cours d'examen ou de mise en oeuvre, et je crois que les avancées technologiques contribueront à les rendre encore plus viables, car il y a toujours des problèmes qui se posent sur le terrain. Les communautés touchées sont à la recherche de solutions simples dans l'immédiat, mais il va de soi que nous étudions sans cesse les différentes options, y compris le recours à des dirigeables et à des drones pour réduire les coûts du transport et, par le fait même, ceux des aliments.

Le gouvernement du Nunavut revient sans cesse à la charge avec une solution très simple pour la réduction des coûts du transport aérien. Ainsi, en allongeant les pistes d'atterrissage desservant les différentes localités, on permettrait d'y accueillir des avions de plus

grande capacité. On pourrait de cette façon recevoir de plus grandes quantités de marchandises à la fois. Si plus de marchandises peuvent être transportées avec un seul avion, plutôt que plusieurs, les coûts des denrées alimentaires peuvent être réduits d'autant.

Il y a assurément différents moyens d'action qui sont envisageables. Nous sommes toujours à la recherche de solutions novatrices.

M. Jamie Schmale: Est-ce qu'il faudrait alors du financement d'un autre ministère comme celui des Transports ou de l'Infrastructure, ou est-ce que les fonds requis viendraient encore du vôtre?

M. Wayne Walsh: Les fonds pourraient venir du ministère des Transports ou de celui de l'Infrastructure, et je crois également que le gouvernement du Nunavut lui-même est responsable d'une partie de ces infrastructures.

Cela nous ramène à la nécessité de pouvoir compter sur plusieurs instances à la fois pour régler le problème de l'insécurité alimentaire. C'est un enjeu complexe qui exige la contribution de nombreux partenaires et intervenants différents qui se concertent et conjuguent leurs efforts pour en arriver à des solutions.

M. Jamie Schmale: Je conviens avec vous que c'est effectivement fort complexe. Je crains seulement le risque de paralysie toujours associé à la collaboration entre plusieurs instances dans un contexte où des gens ont vraiment besoin d'aide. La mise en oeuvre d'une solution exige beaucoup plus de temps lorsqu'il faut composer ainsi avec plusieurs entités.

Y a-t-il une façon de simplifier le processus de telle sorte que l'on puisse progresser beaucoup plus rapidement comme les personnes touchées le souhaitent assurément? Une chose est sûre, les solutions proposées — des pistes plus longues et des avions plus gros — m'apparaissent tout à fait logique.

Le président: Nous en sommes arrivés à la fin du temps imparti, mais je vais vous permettre de répondre très brièvement.

M. Wayne Walsh: Vous m'avez demandé tout à l'heure quelle serait ma liste de souhaits. Je peux certes vous dire que j'ai toujours souhaité que les choses soient plus simples et efficaces. Je suis tout à fait en faveur de ce qui est proposé. Il s'agit de réaliser des gains d'efficience.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Powlowski, vous avez cinq minutes.

M. Marcus Powlowski: Merci.

Je représente la circonscription de Thunder Bay—Rainy River où il n'y a pas de collectivité accessible uniquement par avion. Il y a toutefois à Thunder Bay seulement entre 10 000 et 30 000 personnes originaires de localités nordiques accessibles uniquement par avion. Bon nombre de mes concitoyens sont donc directement touchés par cette réalité dont nous discutons.

Je vais vous donner un exemple pour illustrer l'ampleur du problème. Je parlais récemment aux responsables de la banque alimentaire de Thunder Bay. Ils expédient des tonnes d'aliments provenant des dons reçus vers des collectivités du Nord accessibles uniquement par avion. Ce sont les chefs qui paient pour ces vols, mais cela montre bien à quel point il peut être difficile d'obtenir des denrées alimentaires dans les réserves nordiques.

D'après ce que je puis constater, il semblerait que le programme Nutrition Nord soit notamment problématique du fait que la subvention offerte est d'un montant si négligeable que l'on peut s'interroger sur son utilité véritable. Les gens de Nutrition Nord nous ont présenté des diapositives où l'on voit des photos prises dans je ne sais trop quelle collectivité accessible uniquement par avion, peut-être Attawapiskat. On pouvait y voir le prix des produits avec et sans la subvention.

Un petit contenant de fraises coûtait quelque chose comme 10,20 \$ avec la subvention et 10,80 \$ sans la subvention. C'est une économie vraiment négligeable. Je ne peux m'imaginer que quelqu'un va acheter ce contenant de fraises dans le but d'économiser 60 ¢. Reste quand même qu'il coûte 10,20 \$, ce qui demeure inabordable.

Je suis persuadé que Nutrition Nord bénéficie d'un financement considérable, mais à quoi cela peut-il bien servir si le tout se traduit essentiellement par un rabais minime qui n'a aucun attrait pour le consommateur?

• (1225)

M. Serge Beaudoin: Comme je vous le disais, j'étais à Resolute la semaine dernière. C'est au Nunavut, à 3 300 kilomètres au nord-ouest d'Ottawa, ce qui n'est pas rien. Si vous croyez qu'Iqaluit est au nord, eh bien, il vous reste encore 1 000 kilomètres à faire pour atteindre Resolute. C'est une petite communauté comptant quelque 186 habitants.

Au magasin Arctic Co-op local, toute une gamme de produits sont offerts. C'est une collectivité qui, compte tenu de son degré d'éloignement, bénéficie de subventions plus importantes. Le montant de la subvention varie en fonction du degré de proximité et des différentes possibilités d'accès.

Pour cette collectivité, la subvention atteint son niveau le plus élevé à 12 \$ le kilogramme pour les produits livrés par avion. C'est ainsi que j'ai pu observer que le lait se vend à un prix comparable à ce qu'on peut trouver dans bien des localités du Sud. L'ordre de grandeur des prix est aussi le même pour les fruits et les légumes frais. C'est également assez équivalent pour les fruits et légumes congelés. On ne peut donc pas parler là-bas de fraises à 12 \$.

Cela dit, il en va tout autrement des produits non subventionnés comme les croustilles qui se vendent à 13 \$ le sac. Il s'agit en quelque sorte d'un effort de dissuasion, car le programme vise l'accès à des aliments nutritifs.

M. Marcus Powlowski: Ce serait un point intéressant à explorer, car les aliments sur ces photos étaient tout simplement hors de prix. C'était dans le nord-ouest de l'Ontario, une région à plus faible distance de vol. Il y aurait donc tout lieu de se pencher selon moi sur ces subventions qui sont suffisantes pour les endroits vraiment éloignés, mais conviennent moins bien pour les localités plus rapprochées.

Il y a un autre problème dont on m'a fait part concernant le programme Nutrition Nord. Les grands magasins du Nord où l'on vend toutes sortes de marchandises peuvent demander et obtenir la subvention, alors que bien des petits détaillants y renoncent tout simplement en raison de toutes les complications administratives associées au processus de demande.

M. Serge Beaudoin: Nous cherchons sans cesse à trouver le juste équilibre entre la volonté de simplifier l'administration du programme et la nécessité de faire en sorte que la subvention bénéficie

au consommateur en bout de ligne. Bon nombre des mécanismes en place, notamment pour la vérification des demandes, visent à s'assurer que le consommateur profite effectivement de la subvention.

M. Marcus Powlowski: Je veux poser rapidement une dernière question. L'approvisionnement local est certes à mes yeux le meilleur moyen d'accéder à l'autosuffisance alimentaire.

Vous avez parlé de CanNor et d'un financement de 15 millions de dollars sur cinq ans pour des projets comme les serres, mais cela s'applique seulement au nord du 60^e parallèle. J'ai certes l'impression que les collectivités accessibles uniquement par avion du nord-ouest de l'Ontario... DeBruin's a tenté d'établir une serre à Fort Severn. Je pense qu'il y avait aussi des femmes qui avaient leurs propres parcelles. Y a-t-il quelqu'un au ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord qui est chargé d'examiner ces projets et de contribuer aux efforts déployés pour tendre vers l'autosuffisance dans les communautés au sud du 60^e parallèle?

• (1230)

Le président: Nous avons encore une fois dépassé le temps imparti. Pourriez-vous juste répondre très brièvement?

M. Serge Beaudoin: Je dirais seulement que cela semble relever plutôt du mandat d'Agriculture Canada qui vient tout juste de mettre de l'avant sa stratégie alimentaire. Certains programmes sont prévus.

Le président: Merci.

[Français]

Madame Bérubé, vous avez deux minutes et demie.

Mme Sylvie Bérubé: À la suite de l'évaluation de votre programme réalisée en 2019, l'insécurité alimentaire s'est aggravée dans la collectivité du Nunavut. Pouvez-vous m'expliquer la hausse des taux d'insécurité alimentaire au Nunavut à la suite de la mise en place du programme Nutrition Nord Canada?

M. Serge Beaudoin: Je vous remercie de votre question.

Nous surveillons constamment le taux d'insécurité alimentaire. Les améliorations qui ont été faites récemment, en 2019, ne se traduisent peut-être pas encore tout à fait sur le terrain. Par exemple, j'ai mentionné la nouvelle Subvention pour le soutien aux chasseurs-cueilleurs. Le financement de cette subvention va être octroyé, incessamment, au mois de mars. Les mesures n'ont pas nécessairement eu le temps de faire pleinement effet sur le terrain.

Globalement, d'après les statistiques, l'insécurité alimentaire a été réduite depuis la mise en œuvre du programme, en 2011. Il y a toujours plus à faire, et c'est pourquoi nous avons des tables rondes avec nos partenaires afin d'entendre leurs préoccupations et d'avoir des solutions pour mieux satisfaire les besoins. C'est à partir de ces conversations que nous apportons des ajustements aux programmes. Nous ajustons aussi les taux de financement des produits et la liste des produits admissibles. Je vous donne un exemple.

Lors de nos consultations, nous nous sommes rendu compte que, dans le cadre de la subvention qui vise des aliments nutritifs et qui tente d'avoir le maximum d'effet là-dessus, il y avait une liste d'aliments pour faire du bannock. Nous avons ajusté notre liste pour nous assurer d'inclure les produits pour faire le bannock. Il y a des choses que nous pouvons subventionner pour que cela se rende sur le terrain, en se basant sur les besoins qui nous ont été exprimés.

C'est au moyen de ce dialogue qu'on peut y arriver et faire des progrès.

Mme Sylvie Bérubé: Quelles mesures le gouvernement fédéral prend-il devant l'insécurité alimentaire grandissante au Nunavut et ailleurs dans les communautés autochtones du Nord?

Vous dites que l'insécurité alimentaire diminue, mais on sait fort bien qu'elle continue quand même. C'est en processus et il y a des variantes selon les secteurs.

Le président: Répondez brièvement, s'il vous plaît.

M. Serge Beaudoin: Je vous remercie de votre question.

Je ne veux pas minimiser le sujet de l'insécurité alimentaire, qui est très important.

C'est par le dialogue avec nos partenaires que nous pouvons arriver à des solutions. Nous avons un programme et nous pouvons ajuster les paramètres du programme. Toutefois, en ayant un dialogue plus large avec les partenaires et nos autres collègues des ministères fédéraux, nous pouvons trouver des solutions. C'est ce que nous cherchons à faire. Le dialogue continue.

Mme Sylvie Bérubé: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Monsieur Johns.

M. Gord Johns: Au NPD, nous nous interrogeons beaucoup sur le degré de connaissance de la culture inuite au sein des ministères responsables. Pourriez-vous nous en dire plus long sur vos programmes et l'importance des résultats visés en nous indiquant si vous avez l'impression que les employés de tous les paliers du ministère connaissent bien la culture inuite?

M. Serge Beaudoin: Nous avons toujours à cœur d'écouter ce que nos partenaires ont à nous dire et d'être sensibles à leurs préoccupations. Nous souhaitons bien évidemment accroître la représentation des Inuits dans nos rangs. C'est un élément important. À titre d'exemple, nous visons pour notre bureau régional du Nunavut une proportion de 85 % d'Inuits parmi nos employés, ce qui n'est pas chose facile. Nous en sommes actuellement à environ 40 ou 50 %. Nous voulons en outre nous assurer que les Inuits intégrés à nos effectifs sont tout à fait à même d'exprimer leurs points de vue. Sinon, nous prenons une gamme variée de mesures, comme des séances de sensibilisation à la culture, pour veiller à bien tenir

compte des besoins de nos partenaires, et de nos partenaires inuits tout particulièrement, et à maintenir un dialogue constant avec ces partenaires inuits en permettant à ceux qui ont joint nos rangs de s'exprimer plus directement.

● (1235)

M. Gord Johns: J'en reviens à ma question de tout à l'heure concernant les fonds alloués par le Parlement qui ne sont pas utilisés. J'ose espérer que vous avez des suggestions à nous soumettre quant aux moyens à prendre pour rectifier le tir. Étant donné l'urgence de la situation dans le Nord pour ce qui est de l'insécurité alimentaire, le Parlement a mis de côté des fonds qui ne sont toutefois pas dépensés. C'est extrêmement préoccupant. Peut-être pourriez-vous nous indiquer les formes que pourraient prendre le soutien et les ressources que les membres du Comité pourraient mettre à votre disposition, de telle sorte que votre ministère puisse bien comprendre tous les enjeux en cause et avoir de meilleures chances de parvenir à une solution. Je pense particulièrement à l'aide que pourrait apporter la députée du Nunavut qui est bien sûr très au fait de cette problématique qui touche sa région.

M. Serge Beaudoin: J'aimerais accorder à cette question toute l'attention qu'elle mérite. Peut-être pourrions-nous prendre le temps de bien y réfléchir pour dégager les formes d'assistance possibles et vous indiquer les mesures que nous prenons pour optimiser l'utilisation de la subvention et son impact sur le terrain. Si vous le permettez, nous communiquerons au Comité une réponse plus détaillée quant à la façon dont nous nous y prenons.

Le président: Ce serait formidable.

Il vous reste cinq secondes, monsieur Johns.

M. Gord Johns: D'accord. Aussi bien dire que c'est terminé.

Merci encore une fois de votre présence et de vos témoignages.

Le président: J'aimerais remercier également les témoins qui ont été des nôtres aujourd'hui.

Nous allons interrompre brièvement nos travaux avant de reprendre tel que convenu.

Un grand merci à nouveau à nos témoins pour cette excellente séance d'information.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>